

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7312 Société : RAM

Actif

Pensionné[e]

Autre :

Nom & Prénom : HAIAH RABIAH

Date de naissance : 1988 2004

Adresse : HAIAH WAFIQUA N° 63 Rue RAFAT Berrechid

Tél. : 06 50 43 56 34 Total des frais engagés : 250,204 Dhs

Cadre réservé au Médecin

02 DEC. 2019
Cachet du médecin :

Dr ESSOUBI Abderrahim
Omnipraticien
128, Bd Mohamed V Berrechid
Tél: 05 22 33 75 70
06 50 43 56 34

Date de consultation : 23 SEP. 2019

Nom et prénom du malade : HAIAH RABIAH Age : 15

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Prostheses

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

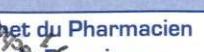
Fait à : Le : / / 23 SEP. 2019

Signature de l'adhérent(e) : HAIAH RABIAH

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23 SEP. 2019	C	1	15000	Dr ESSOUBI Abderrahim Omnipratcien 2019-09-23 15:50:43 55 54

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Chèque du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	23/10/19	600,700

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

Berrechid, le 23 SEP. 2019

Nom : HAJAH FATHIMA-ZAHRA
Fds : 6A

Fds : 6
TA : 4

$$20,90 \times 18 \\ = 37620$$

$$40,50 \times 3 \\ = 121,50$$

54

319334

319334

319334

57,00

DICYKONE 500MG B20
AMM N° 41 DMP/21/AO
6 118000 010425LOT : 0237
PER : 06 2022
PPV : 46,00DHSTIMOL
20 ampoules buvables
de 10 ml

6 118000 370017
6 118001 103041Tardyferon® 80mg
30 comprimés pelliculésDistribué par COOPER PHARMA
41, Rue Mohamed Diouri - Casablanca
Pharmacien Responsable : Amina DAOUDI

PPV : 40,50 DH

319334

Tardyferon® 80mg
30 comprimés pelliculésDistribué par COOPER PHARMA
41, Rue Mohamed Diouri - Casablanca
Pharmacien Responsable : Amina DAOUDI

PPV : 40,50 DH

319334

Tardyferon® 80mg
30 comprimés pelliculésDistribué par COOPER PHARMA
41, Rue Mohamed Diouri - Casablanca
Pharmacien Responsable : Amina DAOUDI

PPV : 40,50 DH

ZENITH Pharma
AMMN°171/16DMP/21NNPR
6 118001 272228

PPV : 20,90 DH

ZENITH Pharma
AMMN°171/16DMP/21NNPR
6 118001 272228

PPV : 20,90 DH

ZENITH Pharma
AMMN°171/16DMP/21NNPR
6 118001 272228

PPV : 20,90 DH

ZENITH Pharma
AMMN°171/16DMP/21NNPR
6 118001 272228

PPV : 20,90 DH

ZENITH Pharma
AMMN°171/16DMP/21NNPR
6 118001 272228

PPV : 20,90 DH

ZENITH Pharma
AMMN°171/16DMP/21NNPR
6 118001 272228

PPV : 20,90 DH

ZENITH Pharma
AMMN°171/16DMP/21NNPR
6 118001 272228

PPV : 20,90 DH

ZENITH Pharma
AMMN°171/16DMP/21NNPR
6 118001 272228

PPV : 20,90 DH

ZENITH Pharma
AMMN°171/16DMP/21NNPR
6 118001 272228

PPV : 20,90 DH

ZENITH Pharma
AMM N° 171/16DMP/21/NNPR
6 118001 272228

PPV : 20,90 DH

ZENITH Pharma
AMMN°171/16DMP/21NNPR
6 118001 272228

PPV : 20,90 DH

ZENITH Pharma
AMMN°171/16DMP/21NNPR
6 118001 272228

PPV : 20,90 DH

ZENITH Pharma
AMMN°171/16DMP/21NNPR
6 118001 272228

PPV : 20,90 DH

ZENITH Pharma
AMM N° 171/16DMP/21/NNPR
6 118001 272228

PPV : 20,90 DH

ZENITH Pharma
AMMN°171/16DMP/21NNPR
6 118001 272228

PPV : 20,90 DH

ZENITH Pharma
AMMN°171/16DMP/21NNPR
6 118001 272228

PPV : 20,90 DH

ZENITH Pharma
AMMN°171/16DMP/21NNPR
6 118001 272228

PPV : 20,90 DH

ZENITH Pharma
AMMN°171/16DMP/21NNPR
6 118001 272228

PPV : 20,90 DH